



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## UNE OFFRE EN PLEINE EXPANSION

13 services sont déjà proposés dans toutes les académies.



Dans le cadre du programme interministériel Action Publique 2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports demande aux établissements publics de proposer aux familles l'ensemble de son offre de services en ligne qui va continuer à s'étoffer.

### DÉMARCHES

 Fiche de renseignements

 Paiement des factures

 Bourses collège / lycée

Orientation (palier 3<sup>e</sup> et palier 2<sup>de</sup> GT) \*

Affectation post 3<sup>e</sup> \*

Inscription au lycée  
(1<sup>re</sup> année lycée / 2<sup>e</sup> année de lycée / 3<sup>e</sup> année de lycée) \*

 Inscription en 6<sup>e</sup>

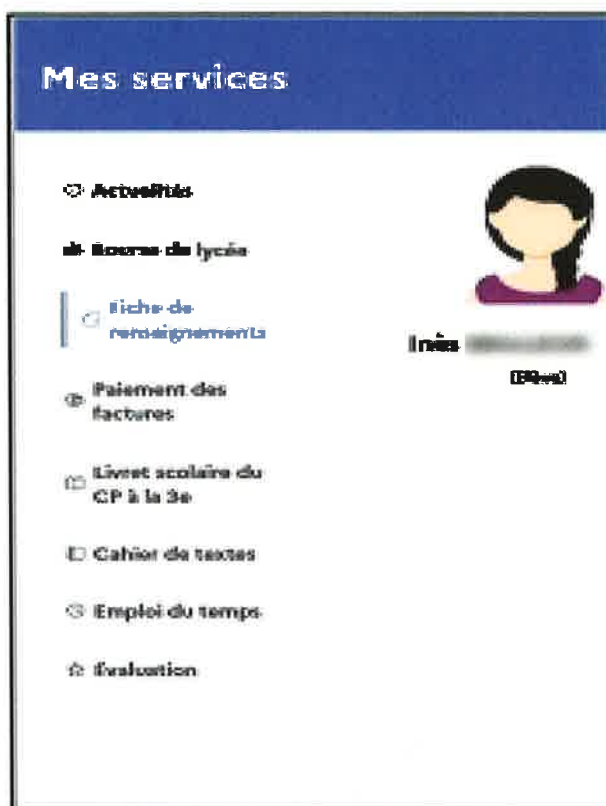
### SUIVI DE LA SCOLARITÉ

 Livret scolaire (du CP à la 3<sup>e</sup>)

## Des questions sur la connexion ou une démarche en ligne ?

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition :

- en ligne : [assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)
- par téléphone au 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)



## Quand le service EduConnect sera activé

### L'inscription en 6e (primaire)

Ce nouveau service permet aux responsables d'un enfant scolarisé en école primaire d'inscrire leur enfant en 6ème sous réserve que le collège d'affectation ait ouvert ce service. Cette démarche s'articule autour de 4 étapes :

- consultation du résultat de la procédure d'affectation : le collège dans lequel votre enfant est affecté ;
- rappel des informations relatives à la formation suivie à la rentrée (ex : langue vivante enseignée) et choix d'enseignement facultatif (ex : langue et culture régionales) ;
- modification de la fiche de renseignement si besoin ;
- validation de l'inscription.

